

Déclaration de naissance

Garde d'enfants en bas âge

Mis à jour le 14 décembre 2016 par « direction de l'information légale et administrative »

Comment faire si...

- **J'ai besoin de faire garder mes enfants**
- **Tous les «Comment faire si... (particuliers) »**

Différents modes de garde sont proposés aux parents de la naissance de leur enfant jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.

Articles connexes

- **Assistante maternelle**
- **Crèche**
- **Halte-garderie**
- **Jardin d'enfants**

Pour en savoir plus

- **Guide pratique sur les modes d'accueil de la petite enfance** - Information pratique - Ministère chargé des affaires sociales

- Site d'information sur les différents modes de garde d'enfants - Information pratique - Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Voir aussi...

- Assistante maternelle (particuliers)
- Accueil de loisirs (centre de loisirs, colonies...) avec ou sans hébergement (particuliers)
- Complément de libre choix du mode de garde (Cmg) - Assistante maternelle (particuliers)
- Complément de libre choix du mode de garde (Cmg) - Garde à domicile (particuliers)
- Complément de libre choix du mode de garde (Cmg) - Micro-crèche (particuliers)



Mairie de Nargis

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr